## Sauver la taxe carbone

Le gouvernement doit à la fois préserver la compétitivité des usines polluantes et calmer les critiques de son propre camp. Les pistes pour relever le défi.

Branle-bas de combat au ministère de l'Environnement. Après une concertation achevée vendredi dernier, les services de Jean-Louis Borloo travaillent d'arrache-pied depuis cette semaine au sauvetage de la taxe carbone, censurée par le Conseil constitutionnel parce qu'elle ne s'appliquait pas aux usines les plus polluantes soumises aux quotas européens de CO2. Selon nos informations, la nouvelle mouture du texte doit être arbitrée courant avril. Elle entrerait en vigueur au 1er juillet, comme l'a promis Nicolas Sarkozy.

L'exercice est périlleux. Politiquement d'abord. Depuis l'échec du sommet de Copenhague, il n'y a plus grand monde dans la majorité pour défendre la taxe carbone. "La France est isolée sur le sujet. C'est un problème à traiter au niveau européen", indique Gilles Carrez, rapporteur (UMP) du budget à l'Assemblée. Le Medef et un nombre croissant d'élus redoutent que la taxe n'affaiblisse un peu plus l'industrie française et n'encourage les délocalisations.

"L'objectif est de répondre aux critiques des Sages sans dégrader la compétitivité de nos entreprises", confirme un conseiller gouvernemental. Concrètement, le dispositif serait maintenu en l'état pour les particuliers (taxe sur le gaz et les carburants remboursée sous forme de crédit d'impôt) et la plupart des entreprises. Reste à régler le problème des 1.018 sites (cimenteries, aciéries, raffineries, etc.) soumis aux quotas.

## "Il n'y a pas de solution parfaite"

Les parlementaires et les industriels se sont ralliés à la proposition de la sénatrice UMP Fabienne Keller. Son idée : rendre payants dès maintenant 10% des quotas (ils sont distribués gratuitement jusqu'en 2013). La méthode a l'avantage d'être simple et de rapporter relativement peu (un peu plus de 150 millions d'euros au cours actuel de la tonne de carbone). Même si le Medef assure que cela mettrait les entreprises en danger.

Mais la Commission européenne risque de refuser que la France modifie son système de quotas en cours de route. Elle a déjà retoqué une demande similaire l'an dernier. "Les premiers contacts avec Bruxelles ont eu lieu à un niveau technique. Je pense qu'on peut avoir une réponse favorable. Le gouvernement analyse ce dispositif à fond", tempère Fabienne Keller.

La deuxième piste étudiée chez Jean-Louis Borloo consisterait à appliquer une taxe carbone la plus faible possible, avec des taux très réduits (jusqu'à - 80 %) pour les secteurs les plus soumis à la concurrence étrangère. "Ce serait horriblement compliqué. Il faut éviter de construire une usine à gaz", s'inquiète Jean Arthuis, président de la commission des finances du Sénat.

Quelle que soit la solution retenue, le gouvernement risque une nouvelle censure pour rupture d'égalité devant la loi. "Il n'y a pas de solution parfaite. Le Conseil constitutionnel ira-t-il jusqu'à exiger qu'il n'y ait absolument aucune faille?", s'interroge Fabienne Keller.

L'exécutif cherche enfin le moyen de compenser la taxe. Un crédit d'impôt sur les investissements verts est à l'étude. Nicolas Sarkozy a déjà annoncé jeudi le déblocage de 500 millions d'euros (garanties et prêts bonifiés) pour aider les entreprises à "mettre [leurs] usines aux normes". Le Président milite également pour que l'Europe mette en place une taxe carbone sur les produits importés, même si une telle réforme sera difficile à obtenir. Face aux difficultés, le chef de l'Etat peut-il renoncer à la taxe carbone franco-française? "Je n'y crois pas. Le président a une vraie conviction sur le sujet et il n'a jamais lâché Jean-Louis Borloo depuis le début du Grenelle de l'environnement", estime le député UMP Jérôme Bignon. Vu le scepticisme croissant de la majorité, la discussion parlementaire s'annonce plus délicate qu'en octobre dernier. "Nous avions accepté la copie du gouvernement telle quelle car nous étions concentrés sur la réforme de la taxe professionnelle, prévient Gilles Carrez. Je doute que cela ne se reproduise une seconde fois."

Plus d'actu finance/économie avec Boursier.com

Yann Philippin - Le Journal du Dimanche

Samedi 06 Mars 2010

## **Annonces google**

• Abonnements à prix mini

1 sur 2 08/03/10 15:48

Jusqu'à 85% de réduction sur plus de 4000 magazines, sans engagement!

www.Viapresse.com

• Site Portail Ecologique

Actualités, éco-gestes, initiatives Semons du bon sens écologique!

www.ecolorama.fr

2 sur 2 08/03/10 15:48